

ANNEXE 1 Tableau 2 Grille des usages à l'intérieur des grandes affectations

Affectations Usages	Industrielle	Agricole	Forestière	Rurale	Forêt-récréation	Périmètre avec services	Périmètre sans services	Villégiature	Parc du Mont Mégantic	Extraction	Industrielle aéroportuaire	Centre régional de traitement, de valorisation et de transformation des matières résiduelles
Auberge rurale			● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>		● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>				
Agriculture		●	●	●	●			●		●		
Agrotourisme		●	●	●				●				
Carrière, sablière et gravière		● <sup>1</sup>	● <sup>1</sup>	● <sup>1</sup>						●	● <sup>1</sup>	●
Commerces				● <sup>2</sup>		●	●					
Commerces de villégiature								●				
Commerces d'intersection				● <sup>12</sup>								
Commerces liés à la ressource		● <sup>3</sup>	● <sup>3</sup>	● <sup>3</sup>								
Commerce de garde et pension d'animaux		●	●	●								
Ensembles touristiques intégrés				●	●	●	●	●				
Forestier		●	●	●	●			●		●	●	●
Hébergement				●		●	●	●			●	
Hébergement de type bed and breakfast		●	●									
Hébergement commercial						●	●	●			●	
Industrie à facteur contraignant	●					●	●			●	● <sup>4</sup>	● <sup>13</sup>
Industrie à facteur non contraignant	●			● <sup>5</sup>		●	●			●	● <sup>4</sup>	● <sup>13</sup>

Institution						●	●					
Musée agroforestier				●								
Récréation extensive		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Récréation intensive					●	●	●	●				
Résidence unifamiliale		● <sup>7</sup>	● <sup>8</sup>	● <sup>9</sup>		●	●	● <sup>10</sup>				
Résidence unifamiliale jumelée						●	●	● <sup>10</sup>				
Résidence bifamiliale		● <sup>7</sup>	● <sup>8</sup>	● <sup>9</sup>		●	●					
Résidence multifamiliale						●	●					
Résidence de tourisme			● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>				● <sup>6</sup>				
Résidence intergénérationnelle		●	●	●		●	●	●				
Restauration						●	●	●			●	
Restauration Champêtre			● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>		● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>	● <sup>6</sup>				
Services personnels et professionnels		●	●	●		●	●	●				
Services régionaux						●	●					
Transformation liée à la ressource		● <sup>3</sup>	● <sup>3</sup>	● <sup>3</sup>								
Deuxième et troisième transformation		● <sup>11</sup>	● <sup>11</sup>	● <sup>11</sup>								

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Sujet à la politique régissant l'implantation des carrières, sablières et gravières</li><li>2. Les commerces liés aux usagers de la route sur le réseau supérieur</li><li>3. Liées à la ressource agricole ou forestière</li><li>4. Industries reliées à l'aéroportuaire et industries diverses</li><li>5. Dans les bâtiments existants servant à des fins industrielles ou d'extraction à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé.</li><li>6. Sujet à la politique régissant l'implantation des auberges rurales, des restaurations champêtres et des résidences de tourisme.</li><li>7. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation agricole</li><li>8. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation forestière</li><li>9. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation rurale</li><li>10. Sujet à la politique d'implantation résidentielle dans l'affectation villégiature</li><li>11. Liées à la ressource agricole ou forestière</li><li>12. Sujet à la politique régissant l'implantation des commerces d'intersection</li><li>13. Strictement limité aux usages en lien direct avec la gestion intégrée des matières résiduelles. À titre d'exemple :<ul style="list-style-type: none"><li>- le transport, la réception et l'entreposage des matières résiduelles;</li><li>- le tri, le recyclage et l'enfouissement des matières résiduelles;</li><li>- la transformation par procédé industriel des matières résiduelles en matières premières ou en produits finis ou semi-finis;</li><li>- la recherche et le développement de nouvelles technologies en valorisation des matières résiduelles.</li></ul></li></ol> |  |
|--|--|

[1999-11-08, R. 141-99, a. 5;](#) [2004-06-21, R. 215-03, a. 6;](#) [2005-10-19, R. 240-05, a. 7;](#) [2006-05-17, R. 254-06, a. 10;](#) [2007-08-30, R. 276-07, a. 10;](#) [2010-10-28, R. 323-10, a. 10;](#) [2013-05-02, R. 371-12, a. 7;](#) [2014-06-20, R. 369-12, a. 6;](#) [2015-06-22, R. 407-14, a. 6;](#)